



DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN
DATE DU DIX-NEUF DÉCEMBRE

DEUX MILLE DIX-HUIT

Affaire n°14-191218 : Divers renforcements du réseau AEP dans le cadre des travaux de proximité (tranche 2) / Validation des plans de financement prévisionnels (OLE et PRR2)

NOTA. / . Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le **12 décembre 2018** et que le nombre de membres en exercice étant de **29**, le nombre de **présent(s)** est de : **22**

Absent (s) : 03

Procuration (s) : 04

Total des votes : 26

Secrétaire de séance : ALOUETTE Priscilla

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer

LE PRÉSIDENT,
Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY

L'an deux mille dix-huit le **DIX-NEUF DÉCEMBRE** à seize heures trente le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY 1^{er} adjoint .

PRÉSENTS : Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY 1^{er} adjoint - Laurence FELICIDALI 2^{ème} adjointe - Gervile LAN YAN SHUN 3^{ème} adjoint - Sylvie DE ALMEIDA SANTOS 4^{ème} adjointe - Micheline ALAVIN 5^{ème} adjointe - Yves PLANTE 6^{ème} adjoint - Emmanuelle GONTHIER 7^{ème} adjointe - Jean Benoit ROBERT 8^{ème} adjoint - Victorin LEGER conseiller municipal - André GONTHIER conseiller municipal - René HOAREAU conseiller municipal - Marie Lucie VITRY conseillère municipale - Jasmine JACQUEMART conseillère municipale - Marie Josée DIJOUX conseillère municipale - Priscilla ALOUETTE conseillère municipale - Alette ROLLAND conseillère municipale Lucien BOYER conseiller municipal - Jean Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal - Joëlle DELATRE conseillère municipale - Mélissa MOGALIA conseillère municipale - Johnny PAYET conseiller municipal - Sabine IGOUFE conseillère municipale.

ABSENT(S) : Marc Luc BOYER Maire - Didier DEURWEILHER conseiller municipal - GUERIN Jacques conseiller municipal -

PROCURATION(S) : Jean Noël ROBERT conseiller municipal à Priscilla ALOUETTE - Ghislaine DORO conseillère municipale à DE ALMEIDA SANTOS Sylvie - Toussaint GRONDIN conseiller municipal à Alette ROLLAND - Éric BOYER conseiller municipal à Johnny PAYET -

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20181219-DCM14-191218-
DE
Date de télétransmission : 21/12/2018
Date de réception préfecture : 21/12/2018

Affaire n° 14-191218 :

Divers renforcements du réseau AEP dans le cadre des travaux de proximité (tranche 2) / Validation des plans de financement prévisionnels (OLE et PRR2)

Il est rappelé au Conseil Municipal que dans le cadre de la réalisation du schéma directeur AEP, qui a été validé en décembre 2016, le service des eaux a engagé diverses opérations afin d'améliorer la qualité du service. La commune de la Plaine des Palmistes connaît depuis plusieurs années un essor démographique très important. Cette pression se traduit actuellement par une sollicitation de plus en plus importante de la ressource en eau. Afin de distribuer une eau de qualité à ses abonnés tout en préservant la ressource, la Commune doit entreprendre des travaux urgents de modernisation et de renforcement de son réseau AEP.

Ces travaux passent par le renforcement de certaines rues. Aujourd'hui, les caractéristiques des canalisations ne sont plus adaptées à la demande et il devient urgent de remplacer et de renforcer les canalisations du réseau existant (éliminer toutes les canalisations en PVC et en galva au profit de matériaux plus résistants tels que PEHD et FONTE).

La Commune s'appuie aujourd'hui sur un programme d'opération avec des financements de l'Office de l'Eau, sur des taux relativement bas bien que modulés. Ainsi, en vue d'optimiser la participation communale, il est proposé de solliciter un complément de financement de La Région Réunion au titre du Plan de Relance Régional 2^{ème} génération (PRR2) pour l'année 2018.

Il est présenté dans le tableau suivant la liste des opérations pour lesquelles une demande de financement de l'OLE et du PRR2 2018 devra être déposée :

1	Renforcement de Réseau (Rue des Arums)	59 827,28 €	55%	35 %	90 %
2	Renforcement de Réseau (Rue Louis Decotte)	12 992,71 €	55%	35%	90 %
3	Renouvellement de Réseau (Ruelle des Fougères)	14 318,67 €	55%	35 %	90 %
4	Renouvellement de Réseau (Impasse Solandra)	20 742,63 €	55%	35 %	90 %
5	Renouvellement de Réseau (Impasse Hervé Thamon)	22 288,89 €	55%	35 %	90 %
6	Renforcement de Réseau (Rue Lucien Boyer-Impasse)	12 904,86 €	55%	35 %	90 %
7	Renforcement de Réseau (Rue Amédée Doro)	23 423,58 €	55%	35 %	90 %
TOTAL		166 498.62 €			

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20181219-DCM14-191218-
DE
Date de télétransmission : 21/12/2018
Date de réception préfecture : 21/12/2018

Pour rappel, il est donné ci-après le détail des différentes opérations et les financements sollicités.

1. Renforcement réseau rue des Arums

La rue des Arums est connectée à la rue de la république par une antenne en PVC de diamètre 63mm. Ainsi, compte tenu du développement opéré depuis ces dernières années dans cette rue, il a été décidé de renforcer le réseau afin de pouvoir assurer la défense incendie, de reprendre correctement les branchements et de mieux gérer les fuites induites par ce réseau obsolète.

Les travaux consistent en la construction d'un nouveau réseau en FONTE 100, depuis la RN3 au niveau du secteur de la Pyramide et la reprise de tous les branchements, sur 360 mètres linéaires.

Le coût de ces travaux est de **59 827,28 €** hors taxes. Il est proposé le plan de financement suivant :

ORIGINE	TAUX	MONTANT
Office de L'Eau	55%	32 905.00 €
Région au titre du PRR2 2018	35%	20 939.55 €
Commune	10%	5 982.73 €
Montant total opération		59 827.28 €
Montant TVA à 8.5%		5 085.32 €
Montant TTC		64 912.60 €

2. Renforcement réseau rue Louis Decotte

La rue DECOTTE est connectée à la rue de La République par une antenne en galva de diamètre 50 mm. Compte tenu du développement opéré depuis ces dernières années dans cette rue, il a été décidé de créer une antenne afin de pouvoir reprendre correctement les branchements et mieux gérer les fuites induites par ce réseau obsolète.

Les travaux consistent en la construction d'un nouveau réseau en PEHD de 50 sur 150 mètres linéaires, avec la reprise de tous les branchements.

Le coût de ces travaux est de **12 992,71 €** hors taxes. Il est proposé le plan de financement suivant :

ORIGINE	TAUX	MONTANT
Office de L'Eau	55%	7 145.99 €
Région au titre du PRR2 2018	35%	4 547.45 €
Commune	10%	1 299.27 €
Montant total opération		12 992.71 €
Montant TVA à 8.5%		1 104.38 €
Montant TTC		14 097.09 €

3. Renforcement réseau Ruelle des Fougères

La ruelle des Fougères est connectée à la rue de La République par une antenne en PEHD de diamètre 25 mm. Il a été décidé de renforcer ce secteur en modernisant l'antenne existante afin de pouvoir reprendre correctement les branchements et mieux gérer les fuites induites par ce réseau obsolète.

Les travaux consistent en la construction d'un nouveau réseau en PEHD de 50 sur 130 mètres linéaires, avec la reprise de tous les branchements.

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20181219-DCM14-191218-
DE
Date de télétransmission : 21/12/2018
Date de réception préfecture : 21/12/2018

Le coût de ces travaux est de 14 318,67 € hors taxes. Il est proposé le plan de financement suivant :

ORIGINE	TAUX	MONTANT
Office de L'Eau	55%	7 875.27 €
Région au titre du PRR2 2018	35%	5 011.53 €
Commune	10%	1 431.87 €
Montant total opération		14 318.67 €
Montant TVA à 8.5%		1 217.09 €
Montant TTC		15 535.76 €

4. Renforcement réseau Impasse Solandra

Renouvellement du réseau existant (PVC/Galva) dans ce secteur pour lequel il conviendrait de regrouper l'ensemble des compteurs en limite du domaine public afin de faciliter les opérations de relève, reprise de tous les branchements du secteur en prenant en compte les aménagements futurs.

Les travaux consistent en la construction d'un nouveau réseau en Fonte 100 avec la reprise de tous les branchements et le bouclage avec la rue des moutardiers, sur un linéaire de 130 m.

Le coût de ces travaux est de 20 742,63 € hors taxes. Il est proposé le plan de financement suivant :

ORIGINE	TAUX	MONTANT
Office de L'Eau	55%	11 408.45 €
Région au titre du PRR2 2018	35%	7 259.92 €
Commune	10%	2 074.26 €
Montant total opération		20 742.63 €
Montant TVA à 8.5%		1 763.12 €
Montant TTC		22 505.75 €

5. Renforcement réseau rue Hervé Thamon

La rue Hervé Thamon est connectée à la rue Frémicourt par une antenne en PVC de diamètre 63 mm. Aussi, compte tenu du développement opéré depuis ces dernières années dans cette rue, il a été décidé de créer une antenne afin de pouvoir reprendre correctement les branchements et mieux gérer les fuites induites par ce réseau obsolète.

Les travaux consistent en la construction d'un nouveau réseau en PEHD de 50 sur 190 mètres linéaires, avec la reprise de tous les branchements.

Le coût de ces travaux est de 22 288,89 € hors taxes. Il est proposé le plan de financement suivant :

ORIGINE	TAUX	MONTANT
Office de L'Eau	55%	12 258.89 €
Région au titre du PRR2 2018	35%	7 801.11 €
Commune	10%	2 228.89 €
Montant total opération		22 288.89 €
Montant TVA à 8.5%		1 894.56 €
Montant TTC		24 183.45 €

6. Renforcement réseau rue Lucien Boyer

La rue Lucien BOYER est connectée à la rue de La République par une antenne en Fonte de diamètre 100 mm qu'il est nécessaire de remplacer compte tenu de sa vétusté. Il a donc été décidé de

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20181219-DCM14-191218-
DE
Date de télétransmission : 21/12/2018
Date de réception préfecture : 21/12/2018

moderniser cette antenne afin d'améliorer la distribution ainsi que le rendement du réseau dans ce secteur.

Les travaux consistent en la construction d'un nouveau réseau en Fonte 100 sur 65 mètres linéaires, avec la reprise de tous les branchements.

Le coût de ces travaux est de **12 904,86 €** hors taxes. Il est proposé le plan de financement suivant :

ORIGINE	TAUX	MONTANT
Office de L'Eau	55%	7 097.67 €
Région au titre du PRR2 2018	35%	4 516.70 €
Commune	10%	1 290.49 €
Montant total opération		12 904.86 €
Montant TVA à 8.5%		1 096.91 €
Montant TTC		14 001.77 €

7. Renforcement réseau rue Amédée Doro

La rue Amédée Doro est connectée à la rue Eugène Rochetaing par une antenne en galva de diamètre 32 mm. Compte tenu du développement opéré depuis ces dernières années dans cette rue, il a été décidé de créer une antenne afin de pouvoir reprendre correctement les branchements et améliorer la distribution dans ce secteur.

Les travaux consistent en la construction d'un nouveau réseau en PEHD de 50 sur 120 mètres linéaires, avec la reprise de tous les branchements.

Le coût de ces travaux est de **23 423,58 €** hors taxes. Il est proposé le plan de financement suivant :

ORIGINE	TAUX	MONTANT
Office de L'Eau	55%	12 882.97 €
Région au titre du PRR2 2018	35%	8 198.25 €
Commune	10%	2 342.36 €
Montant total opération		23 423.58 €
Montant TVA à 8.5%		1 991.00 €
Montant TTC		25 414.58 €

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal à **L'UNANIMITE DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS** :

- **VALIDE** les sept projets décrits ci-dessus,
- **VALIDE** les plans de financements correspondants,
- **AUTORISE** le Maire ou l'Adjoint délégué à solliciter le financement de ces opérations à l'Office de L'Eau et à la Région Réunion au titre du Plan de Relance Régional 2^{ème} génération,
- **AUTORISE** le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tout document se rapportant à ces affaires.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme



Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20181219-DCM14-191218-
DE
Date de télétransmission : 21/12/2018
Date de réception préfecture : 21/12/2018